



SAISON 2018-2019
ANNONCEMENT
CHALLENGE OCEANE de Normandie
 ...oooOooo...

1.Règles générales.....	2
2.Catégories Distances :.....	2
3.Règles de course :.....	3
4.Glace et Pistes.....	3
5.Inscriptions.....	3
6.Programme	3
7.Assurance des patineurs.....	4
8.Service médical.....	4
9.Equipement des patineurs.....	4
10.Hébergement des patineurs.....	4
11.Organisation.....	4

...oooOooo...

Sous l'égide de la Ligue de Normandie des sports de glace, le Club de vitesse sur glace du Havre organise le Challenge OPEN de Normandie de Short Track qui se déroulera à la patinoire du Havre 106 rue Louis Blanc 76620 le Havre le 2 mars 2019.

La compétition est organisée conformément au règlement sportif national de la CSNPV et au mémorandum des compétitions short track.





1. Règles générales

Le challenge se déroulera conformément aux règles énoncées par le présent announcement. Il est ouvert aux patineurs détenteurs d'une licence auprès d'une fédération membre de l'ISU. Pour les patineurs de clubs français affiliés à la FFSG, ils doivent être titulaires d'une licence compétition vitesse.

2. Catégories Distances :

- **Catégorie 1 : Juniors E ayant un temps au 500m supérieur à 57"** : regroupés en catégories, et classés par temps pour former 2 ou 3 poules de même nombre de patineurs. Ces poules établies en début de compétition sont immuables jusqu'à la fin de la compétition. Un classement par poule sera effectué.

Catégories	Distances
Junior E - poule 1 (mixte)	500m - 333 m – F 500m
Junior E - poule 2(mixte)	500m - 333m – F 500m
Junior E - poule 3 (mixte)	333m - 333m – F 333m

- **Catégorie 2 : CONFIRMES** : autres patineurs regroupés sans critères de sélection, et classés par temps pour des poules de même nombre de patineurs. Ces poules établies en début de compétition sont immuables jusqu'à la fin de la compétition. Un classement par poule sera effectué.

Distances courues :	500m - 500m – SF1000m
---------------------	-----------------------

Suivant le nombre d'inscrits et les contraintes de timing, l'organisateur se réserve la possibilité d'apporter avant la compétition des modifications sur les catégories ou les distances.

La 3e distance sera dite super-finale ne sera courue qu'en finale A ; y participeront les 6 meilleurs classés des 2 premières distances, plus ex-æquo éventuels.

News

- **Tests Clubs** : Seront organisées également 2 distances (F 333m et F 500m) pour des patineurs n'ayant pas à ce jour de licence compétition afin de pratiquer un test interclub et permettre à ceux-ci d'avoir des temps de référence pour votre Club « en condition de compétition ». Une récompense sera remise à chaque patineur !



3. Règles de course :

Les 2 premières distances se dérouleront sur deux tours (heat, finales), classement au temps du 1^{er} tour pour constituer les finales (A, B, C,...). La 3^e distance, soit Finale, sera établie en fonction du résultat des 2 premières distances.

Pour chaque catégorie, il sera établi un classement hommes et un classement dames séparé à l'issue de la compétition. Le vainqueur par catégorie est celui qui a le plus petit total de point (addition des places obtenues sur chaque distance).

4. Glace et Pistes

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 56x26 sur laquelle seront tracées 3 pistes de 111,12m. Le tour de la patinoire sera recouvert de matelas de protection

5. Inscriptions

Pour participer à la compétition, le patineur doit être licencié compétition pour la saison en cours et avoir effectué les temps visés ci-dessus.

Les patineurs membres d'un club étranger devront certifier leur appartenance et l'approbation d'une fédération membre de l'ISU. Ils devront pouvoir le justifier sur demande.

Dans le cas d'un challenge et d'un Trophée National le même week-end, les inscriptions doivent être effectuées pour les deux compétitions séparément.

Les inscriptions par les présidents de club ou son représentant devront être effectuées comme suit :

Préinscriptions au plus tard le 18 FEVRIER 2019

et confirmation au plus tard le 24 FEVRIER 2019

Les inscriptions doivent être faites par l'intermédiaire du site web www.short-track.fr

Avec information par mail à bertrand.mius@wanadoo.fr

Le montant des frais d'inscriptions est de **20 € par patineur**, à régler par Chèque/ cash à régler à l'accueil **avant la compétition**. Leur paiement conditionne la remise des bonnets.

- **Test Club 5 euro**

Une caution de 50 € par club est exigée pour la remise des bonnets, jusqu'à leur complète restitution à l'issue de la compétition.

6. Programme

Le programme est le suivant :



2 mars à 11h45 : Réunion des coaches
2 mars 12h00 : Echauffement challenge

Si le challenge est suivi d'une étape du trophée national, voir announcement parallèle.
La réunion des officiels de la compétition pour la partie short-track se tiendra 2 mars à 11h30, sous la responsabilité du Juge arbitre de la compétition **Alain Jeanne** et du Compétiteur Steward **Bertrand Mius**.

Le programme est susceptible d'être adapté si nécessaire selon les inscriptions. Le Timing de la compétition sera présenté et remis aux coaches.

7. Assurance des patineurs

Il appartient à chaque club de veiller à ce que les patineurs aient une assurance suffisante.

8. Service médical

Présence d'un service médical de secours et d'évacuation → Croix Blanche

9. Equipement des patineurs

Les patineurs devront être équipés d'une combinaison lycra au nom de leur club, d'un casque homologué, d'une paire de gants, d'un protège cou de genouillère et de protège-tibias. Le port de la combinaison en kevlar est fortement conseillé.

Les bouts de lames doivent avoir un arrondi d'un rayon de 10mm (pièce de 20 cts)

Les bonnets numérotés seront transmis sur place lors du tirage au sort.

10. Hébergement des patineurs

L'hébergement des patineurs et de leurs accompagnants est l'affaire de chaque club qui pourra à cet effet s'adresser à l'office du tourisme de Le Havre. Une liste des hôtels disponibles est jointe à l'announcement.

11. Organisation

L'organisateur se réserve la possibilité d'apporter des précisions et/ou des modifications en fonction des contraintes de timing et du nombre de participant dans chaque catégorie.

Pour toute question ou renseignement complémentaire, il convient de s'adresser à

Bertrand Mius
Président du C.V.G.H

08.92.70.75.26

IBIS

Rue du 129^{ème} Régiment d'infanterie
76600 LE HAVRE
02.35.22.29.29

B&B LE HAVRE 2

Rue courtines
76700 HARFLEUR

IBIS LE HAVRE SUD HARFLEUR

Avenue de la résistance



76700 HARFLEUR
02.35.45.54.00



SAISON 2018-2019 ANNONCEMENT Relais OCEANE

...oooOooo...

1.Règles générales.....	2
2.Catégories Distances :.....	2
3.Règles de course :.....	2
4.Glace et Pistes.....	3
5.Inscriptions.....	3
6.Programme	3
7.Assurance des patineurs.....	3
8.Service médical.....	4
9.Equipement des patineurs.....	5
10.Hébergement des patineurs.....	5
11.Organisation.....	5

...oooOooo...

Sous l'égide de la Ligue de Normandie des sports de glace, le Club de vitesse sur glace du Havre organise une compétition de relais de Short Track qui se déroulera à la patinoire du Havre 106 rue Louis Blanc 76620 le Havre les 2 et 3 mars 2019, en parallèle du challenge Océane et du trophée national.

La compétition est organisée conformément au règlement sportif national de la CSNPV et au mémorandum des compétitions short track.



1. Règles générales

La compétition de relais se déroulera conformément aux règles énoncées par le présent announcement et par la communication ISU propre aux relais mixtes.

Il est ouvert aux patineurs détenteurs d'une licence auprès d'une fédération membre de l'ISU. Pour les patineurs de clubs français affiliés à la FFSG, ils doivent être titulaires d'une licence compétition vitesse.

2. Catégories Distances :

Les patineurs participant au relais doivent appartenir à l'une des catégories junior C à junior A ou sénior.

La distance est de 2000 m.

Chaque club peut inscrire plusieurs équipes à condition que chaque équipe respecte les conditions du paragraphe 3 d).

3. Règles de course :

- a) Toutes les règles de course de base et les règles de course en relais (règle 297) s'appliquent également au relais mixte.
- b) Le nombre d'équipes programmé par course doit être au maximum de quatre (4).
- c) Les séries se dérouleront le samedi 02 mars 2019 lors du challenge Océane. Les finales A et B seront disputées à la suite du trophée national le 03 mars 2019.
- d) Pour chaque course, l'équipe doit être composée de **2 dames et 2 hommes**. Un maximum de trois (3) dames et trois (3) hommes peuvent être inscrits en tant que membres de l'équipe et peuvent participer aux différentes tours. **(1 même patineur pourra éventuellement être remplaçant sur 2 relais)**
- e) La distance est de 2000m (18 tours). Il doit être exécuté avec un ordre imposé pour les relais de patineur comme suit :
 - d'abord 4 x 2,5 tours, puis 4 x 2 tours
 - dans l'ordre d'échanges suivant :
Dame - Dame - Homme - Homme, Dame - Dame - Homme - Homme.
- f) L'ordre de patinage entre les 2 dames de l'équipe peut être modifié entre la première fois qu'elles patinent (2,5 tours chacune) et la deuxième fois qu'elles patinent (2 tours chacune). La même chose s'appliquera pour les deux les hommes de l'équipe.
- g) En cas de chute, seul un patineur du même sexe peut couvrir le relais de l'équipe. Cependant, les exceptions suivantes s'appliquent:
 - Si une chute se produit lors du dernier virage avant un échange prévu avec un patineur du sexe opposé (le virage juste avant 13 , 8 ou 4 tours restant), alors un patineur de l'autre sexe peut couvrir le relais. Dans ce cas, le patineur prenant le relais peut simplement continuer à patiner jusqu'au prochain échange prévu.
 - Si une chute se produit lors du premier virage après un échange planifié avec un patineur de l'autre sexe (le virage juste après 13, 8 ou 4 tours restant), alors un patineur de l'autre sexe peut couvrir le relais. Dans ce cas ce patineur doit effectuer un nouvel échange avec un autre patineur du bon sexe au plus tard dans la prochaine ligne droite.
- h) Les équipes qui n'effectuent pas les échanges énumérés aux points e) et g) ci-dessus se verront



infliger une pénalité.

4. Classement

-Il sera établi un classement à l'issue des finales.

Seuls les 3 premiers à l'issue de la Finale A seront récompensés.

5. Glace et Pistes

La compétition se tiendra sur une glace artificielle de 56x26 sur laquelle seront tracées 3 pistes de 111,12m. Le tour de la patinoire sera recouvert de matelas de protection

6. Inscriptions

Pour participer à la compétition, les patineurs doivent être licenciés compétition pour la saison en cours et avoir effectué les temps visés ci-dessus.

Les inscriptions par les présidents de club ou son représentant devront être effectuées comme suit :
et confirmation au plus tard le 24 FEVRIER 2019

Les inscriptions doivent être faites par l'intermédiaire du formulaire de la dernière page ci dessous

Avec information par mail à bertrand.mius@gmail.com

Le montant des frais d'inscriptions est de **20 € par patineur**, à régler par Chèque/ cash à régler à l'accueil **avant la compétition**. Leur paiement conditionne la remise des bonnets.

Toutefois, si le patineur participe au challenge ou au trophée, sont inscription est gratuite.

Une caution de 50 € par club est exigée pour la remise des bonnets, jusqu'à leur complète restitution à l'issue de la compétition.

7. Programme

Le programme est le suivant :

2 mars à 11h45 : Réunion des coaches

2 mars dans l'après midi : échauffement relais. L'heure sera donnée en fonction du timing du challenge.

3 mars après le trophée : courses finales

La réunion des officiels de la compétition pour la partie short-track se tiendra 2 mars à 11h30, sous la responsabilité du Juge arbitre de la compétition **Alain Jeanne** et du Compétiteur Steward **Bertrand Mius**.

Le programme est susceptible d'être adapté si nécessaire selon les inscriptions. Le Timing de la compétition sera présenté et remis aux coaches.

8. Assurance des patineurs

Il appartient à chaque club de veiller à ce que les patineurs aient une assurance suffisante.



9. Service médical

Présence d'un service médical de secours et d'évacuation → Croix Blanche

10. Equipement des patineurs

Les patineurs devront être équipés d'une combinaison lycra au nom de leur club, d'un casque homologué, d'une paire de gants, d'un protège cou de genouillère et de protège-tibias. Le port de la combinaison en kevlar est fortement conseillé.

Les bouts de lames doivent avoir un arrondi d'un rayon de 10mm (pièce de 20 cts)

Les bonnets numérotés seront transmis sur place lors du tirage au sort.

11. Hébergement des patineurs

L'hébergement des patineurs et de leurs accompagnants est l'affaire de chaque club qui pourra à cet effet s'adresser à l'office du tourisme de Le Havre. Une liste des hôtels disponibles est jointe à l'annonce.

12. Organisation

L'organisateur se réserve la possibilité d'apporter des précisions et/ou des modifications en fonction des contraintes de timing et du nombre de participant dans chaque catégorie.

Pour toute question ou renseignement complémentaire, il convient de s'adresser à **Bertrand Mius, Président du C.V.G.H**

IBIS

Rue du 129^{ème} Régiment d'infanterie

76600 LE HAVRE

02.35.22.29.29

B&B LE HAVRE 2

Rue courtines

76700 HARFLEUR

08.92.70.75.26

IBIS LE HAVRE SUD HARFLEUR

Avenue de la résistance

76700 HARFLEUR

02.35.45.54.00



CLUB / EQUIPE

Relais 1 :

Patineur : *
*
*
*

Remplaçant : Homme :

Dame :

CLUB / EQUIPE

Relais 2 :

Patineur : *
*
*
*

Remplaçant : Homme :

Dame :

CLUB / EQUIPE

Relais 3 :

Patineur : *
*
*
*

Remplaçant : Homme :

Dame :